

Monsieur St-Laurent,

Je vous remercie de votre correspondance du 13 février dans laquelle vous nous avez fait part de vos observations relativement à la période prévue pour présenter des commentaires relatifs à la conformité de l'étude d'impact environnemental du projet Rabaska. Il n'est malheureusement pas possible de prolonger cette période. Après considération des commentaires reçus pendant la période de consultation et des renseignements fournis par les autorités fédérales, ceux-ci seront transmis au promoteur du projet.

Pour ce qui est de la question des langues officielles, l'étude d'impact environnemental est un document qui a été produit par le promoteur du projet, lequel n'est pas soumis aux dispositions relatives aux langues officielles. Ainsi, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale n'entend pas traduire ce document.

Pour de plus amples renseignements sur le processus d'évaluation environnementale de ce projet, n'hésitez pas à me contacter aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Dominic Cliche

Agence canadienne d'évaluation environnementale
Canadian Environmental Assessment Agency
160 Elgin, 22e étage | 22nd floor, Ottawa Ontario K1A 0H3
(613) 948-1787 | télécopieur / fax (613) 957-0941
dominic.cliche@acee-ceaa.gc.ca

-----Original Message-----

From: Yves St-Laurent [mailto:y.st-laurent@videotron.ca]

Sent: February 13, 2006 11:18 AM

To: Cliche,Dominic [CEAA]

Subject: Commentaires sur Étude D'impact

Monsieur

En tant que citoyen directement concerné par le projet Rabaska, je voudrais vous faire part de mon étonnement quant à la période de temps allouée aux citoyens pour formuler leurs commentaires sur l'étude d'impact de Rabaska. En effet, les promoteurs ont mis presque deux ans à déposer la dite étude et nous les citoyens n'avons que quelques semaines pour formuler nos commentaires. Noter aussi que l'étude en question n'est pas encore disponible dans les deux langues officielles. En tant que porte-parole de la coalition de citoyens Rabat-joie, nous ne pouvons que nous indigner de ce fait puisque nos experts en sécurité sont anglophones et ont donc besoin d'une version anglaise. Il est opportun ici de vous rappeler que votre agence nous a alloué un montant de \$19 000 afin que nous puissions engagé, entre autre, des experts pour étudier la question. Je vous propose donc de retirer la date limite tant et aussi longtemps que la version anglaise ne sera pas disponible, et à ce moment nous pourrions, juger d'une nouvelle date butoir.

Merci de votre attention

Yves St-Laurent
Porte-parole
Coalition Rabat-joie